

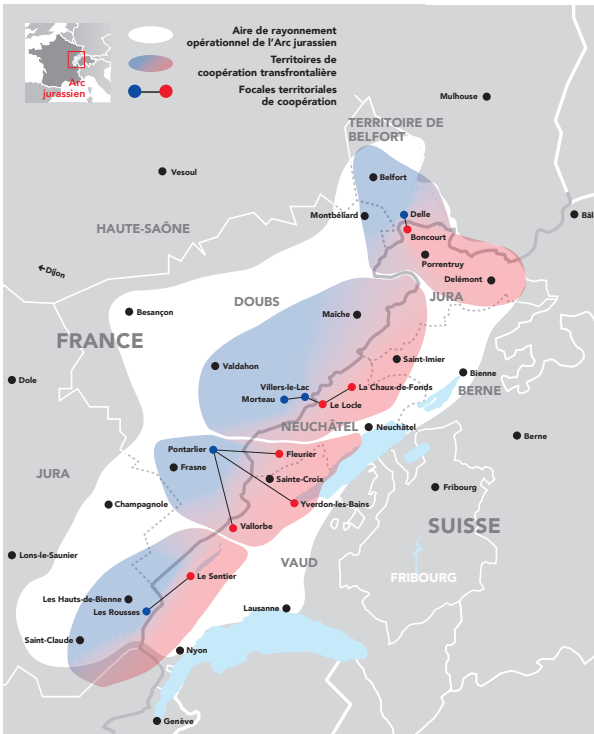
**Fonds
de soutien** aux petits
projets
transfrontaliers

En faveur des coopérations de proximité
dans l'Arc jurassien franco-suisse

#recherche #action #innovation
#mobilité #tourisme #écologie
#transfrontalier #communication
#territorial #ensemble #dialogue
#amitié #volonté #stratégies
#développement #franco-suisse
#action #coopération #durabilité
#économie #croissance
#échanges #soutien #relations
#engagement #témoignage
#réseau #proximité #harmonie
#association #partages #activités
#organisation #valeurs #respect
#musique #éducation #solidarité
#culture #sport **#projets**

Objectif du fonds

Soutien aux petits projets locaux transfrontaliers



Nord Franche-Comté – canton du Jura
Parcs du Doubs et de l'Agglomération Urbaine du Doubs
Aire de proximité Mont d'Or – Chasseron
Haut-Jura franco-suisse et de la Vallée de Joux

Contact :

+41 (0)32 889 76 05
fppt@arcjurassien.org

Détails et formulaire
de demande de subvention
www.arcjurassien.org



Pour qui ?

Les bénéficiaires sont :

- > les structures associatives reconnues sur les territoires de coopération
- > les établissements scolaires localisés dans les territoires de coopération

Comment ?

Les porteurs de projets doivent être implantés dans l'aire de rayonnement opérationnel d'Arcjurassien.org.

Leurs projets doivent remplir ces conditions :

- > se dérouler dans au moins un des 4 territoires de coopération
- > intégrer des partenaires français et suisses
- > contribuer à renforcer le vivre-ensemble transfrontalier
- > être en phase de démarrage ou avoir un caractère novateur significatif
- > avoir un budget total de max. CHF 50'000.– / environ 48 000 €

Quand ?

Les demandes de subvention peuvent être déposées tout au long de l'année, il n'y a pas de date butoir.

Combien ?

- > soutien financier jusqu'à CHF 7'000 / env. 6 700 €